

News

juin 11



Asmo Kalpala
Président

Solvabilité II a une inclinaison naturelle à favoriser les grandes sociétés qui opèrent à grande échelle au sein du Marché unique. Je suis dès lors intimement convaincu que la croissance et la coopération entre assureurs mutualistes et coopératifs constituent un levier important pour renforcer les sociétés de notre secteur et pour assurer leur pérennité dans le nouveau cadre réglementaire. Pourtant, nos structures et notre gouvernance rendent une telle coopération laborieuse, voire parfois impossible. Il faut incontestablement espérer que de petites sociétés d'assurance indépendantes subsistent, mais certaines d'entre elles voient peut-être aussi de nouvelles opportunités dans une coopération qui leur permettrait d'améliorer leur efficacité et de renforcer leur position sur le marché.

L'AMICE vient d'organiser son Assemblée Générale à Bruxelles. C'était un véritable plaisir de voir des représentants d'autant d'organisations se retrouver au dîner, échanger leurs expériences lors du panel et participer à l'Assemblée Générale.

Durant le panel, les présentations et les discussions ont esquissé une image haute en couleur des différentes formes que prend l'activité transfrontalière comme de la coopération au niveau national et international. Je suis intimement convaincu que ces formes innovantes et flexibles d'expansion et de coopération constituent la clé de notre succès. L'AMICE publiera d'ailleurs dans le courant de l'année les présentations et les principales conclusions du panel.

L'Assemblée Générale nous permet aussi de prendre connaissance d'un message vidéo du Commissaire Michel Barnier exprimant sa grande appréciation pour l'assurance mutuelle. Il a notamment souligné le rôle important et l'apport compétent de l'AMICE dans la discussion difficile sur de nombreux aspects techniques et politiques de Solvabilité II. J'ai souligné dans ma propre réponse écrite au Commissaire l'importance d'une application adéquate et proportionnelle des nouveaux règlements et j'ai, en outre, exprimé notre préoccupation quant au report et à l'éventuelle compression de l'étude européenne de la Commission concernant les sociétés mutuelles.

Trois de mes collègues ont quitté le Conseil de l'AMICE : Urs Berger (Suisse), Michel Dupuydauby (France), et Jacques Forest (Belgique). Au nom de l'association comme en mon nom propre, je tiens à les remercier très chaleureusement pour leur engagement et pour leur contribution très précieuse au travail de l'AMICE et de ses prédécesseurs.

Je saisis l'occasion pour souhaiter la bienvenue à leurs successeurs respectifs : notre nouveau vice-président Marcel Kahn de la ROAM et de MACSF en France, notre nouvelle Trésorière, Hilde Vernailien, de notre affilié belge P&V et Markus Hongler de La Immobilière en Suisse. Je me réjouis de collaborer avec eux pour défendre les intérêts de notre association et de tous ses membres.

Asmo Kalpala

→ Dans ce numéro

- Editorial du Président Page 1
- Les fondations de l'économie sociale Page 2
- Prochaines activités de la Task force RSE. Page 2
- La réassurance pour les mutuelles et les coopératives Page 3
- Nouvelles de la Task force Gestion du capital. Page 3
- Solvabilité II. Page 3
- Risques émergents Page 4
- À vos agendas : le 14 septembre, à Barcelone Page 4
- Franc succès pour les mutuelles polonaises. Page 4
- Nouveaux membres Page 4
- Congrès 2012 Page 4
- Calendrier de l'AMICE. Page 5

« Diffuser les principes de solidarité, d'émancipation et de citoyenneté auprès de la société »

Nous avons rencontré Marnic Speltdoorn, Directeur de la communication auprès du Groupe P&V Assurances mais aussi Administrateur délégué de la Fondation P&V et Administrateur du « Pôle européen des fondations de l'économie sociale ».

Qu'est ce qui a poussé le Groupe P&V Assurances à créer une fondation ?



Marnic Speltdoorn

Né du mouvement coopératif, P&V Assurances s'est toujours attaché à diffuser les principes de solidarité, d'émancipation et de citoyenneté auprès de la société. En 1997, il nous semblait essentiel de centraliser notre politique de mécénat en créant le Fonds P&V, suivi de la Fondation P&V en 2000. Nous avons alors décidé de faire de la lutte contre l'exclusion des jeunes le fer de lance de la Fondation P&V. Les jeunes étant les adultes de demain, notre rôle consiste à accroître leurs chances d'épanouissement à travers des projets qu'ils plébiscitent directement et auxquels ils participent activement.

Pourriez-vous nous donner un exemple de projet mené par la Fondation P&V ?

L'an dernier, nous avons lancé le projet « GO 2030 », qui vise à encourager l'expression, la créativité et la responsabilité des jeunes. Après avoir demandé aux 16-26 ans de décrire leur vision du futur, nous avons permis à un jury de jeunes de sélectionner les deux meilleurs synopsis qui sont en train d'être transformés en des productions artistiques d'envergure. La diffusion de ces productions devrait permettre aux jeunes de faire face à leurs propres craintes, et ainsi avoir l'ambition et la motivation de s'impliquer dans la société et de prendre leur avenir en main.

La Fondation P&V a-t-elle également une vocation européenne ?

Certainement ! La Fondation P&V étant basée à Bruxelles, il nous semblait opportun d'étendre nos actions en Europe. Nos relations avec d'autres assureurs mutuels et coopératifs ayant également créé des fondations (Fondation MACIF, Fondation MAIF, Fondazione Unipolis, Fundació Agrupació Mútua) nous ont permis de monter, ensemble, le « Pôle européen des fondations de l'économie sociale » en 1999. Il s'agit d'une association internationale sans but lucratif dont les missions sont les suivantes : la promotion des bonnes pratiques des fondations membres et l'organisation de projets transnationaux pour renforcer les initiatives d'économie sociale en Europe.

Quel type de projets transnationaux menez-vous au sein du Pôle européen ?

La plupart de nos projets ont été soutenus par la Commission européenne. En 2003, nous avons par exemple organisé des rencontres transnationales et publié un livre blanc sur « L'économie sociale et l'intégration dans la société européenne des jeunes issus de l'immigration ». Plus récemment, en 2010, nous avons lancé notre premier Prix européen « Pour l'emploi des jeunes dans l'Économie Sociale » qui vise à récompenser toute démarche entrepreneuriale exemplaire dans l'économie sociale qui soit portée par des jeunes et créatrice d'emploi pour eux. Le but ultime est d'identifier des initiatives transposables dans les autres pays européens.

D'ici à la fin 2013, nos projets porteront sur l'innovation sociale, la citoyenneté active, la prévention et l'entreprenariat social des jeunes.

Le Pôle européen est-il voué à s'élargir et à s'internationaliser ?

En effet, nous souhaitons rassembler davantage de fondations, notamment toutes celles étant issues de l'économie sociale. Nous sommes également prêts à « guider » des entreprises de l'économie sociale souhaitant créer leur propre fondation en leur proposant des ateliers pratiques.

Enfin, le Pôle européen est activement impliqué dans le « Réseau international des fondations pour l'innovation sociale », qui entend promouvoir les échanges et les collaborations entre fondations issues de divers pôles géographiques : Europe, Amérique du Nord, Amérique Centrale et Latine, Afrique.

Pour en savoir plus : www.pefondes.eu;
pefondes@pv.be

Prochaines activités de la Task force RSE

La Task Force RSE de l'AMICE s'est réunie au siège de la Folksam à Stockholm les 14 et 15 juin derniers afin d'examiner les stratégies RSE élaborées par Folksam et Länsförsäkringar et prendre connaissance de quelques exemples pratiques de leur mise en œuvre. 15 membres de l'AMICE en provenance de six pays ont découvert ce que la Folksam entreprend dans le domaine de la sécurité automobile ainsi que des systèmes de protection de quartier mis au point par Länsförsäkringar. Karolina Windell, de l'Université de Stockholm, a retracé l'engouement suivi du désintérêt des médias pour les questions liées à la RSE et a mis en lumière combien la couverture médiatique peut faire ou défaire la réputation d'une entreprise. Les exposés sont disponibles sur le site web de l'AMICE, dans le dossier correspondant à cette réunion.

La prochaine réunion de la Task force aura lieu à Liège (à 1 heure de Bruxelles), au siège d'Ethias, les 14 et 15 décembre prochains. Il s'agira d'un atelier consacré à la gestion de la diversité. Les responsables de la diversité de tous les adhérents de l'AMICE y sont cordialement invités.

Mais le prochain événement à noter pour ceux que ce sujet intéresse est le séminaire de Madrid des 10 et 11 octobre prochains, au cours duquel seront analysés divers exemples de RSE telle que la pratiquent les assureurs mutualistes et coopératifs. L'objectif est d'inciter tous les membres à communiquer autour de leurs activités de RSE car celles-ci peuvent faire évoluer l'image de l'entreprise chez les clients : de nombreuses mutuelles mènent en effet des activités de RSE, sans toutefois le faire savoir.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site web de l'AMICE ou contactez helen.sheppard@amice-eu.org.

La réassurance pour les mutuelles et les coopératives

32 participants en provenance de 14 pays se sont réunis à Budapest les 12 et 13 mai derniers sur invitation de KÖBE, le plus grand opérateur mutualiste hongrois actif en assurance non vie et membre de l'AMICE.



La première session traitait de la collaboration en matière de réassurance. Partant de l'exemple de la SGAM française (la Société de Groupe d'Assurances Mutuelles) elle a montré qu'une telle collaboration permet de réduire les coûts et d'améliorer la couverture en réassurance, tout en maintenant l'identité mutuelle. La deuxième session a abordé la question technique de la clause de stabilité ou d'indexation, notamment si celle-ci répond toujours à sa raison d'être, qui est de couvrir le coût de l'inflation des sinistres ou s'il convient de développer un nouvel indice de référence. La troisième session a constaté que les résultats différaient selon le modèle de catastrophe utilisé et s'est posé la question de l'optimisation des modèles. Enfin, la dernière session s'est penchée sur l'amélioration de la réassurance sous le futur régime Solvabilité II.

Après chaque session, les participants se sont divisés en groupes de travail et ont débattu des questions posées par l'orateur, la plus fréquente portant sur différentes formes de mise en commun de réassurance parmi les assureurs mutualistes. Comme Mogens N. Skov, membre du Conseil de l'AMICE, l'a résumé dans le mot de la fin : « La collaboration en matière de réassurance est comme la météo : tout le monde en parle, mais personne ne s'y attèle ».

L'unanimité des participants interrogés a estimé que la troisième Réunion des Réassureurs mutuels et coopératifs avait été excellente ou bonne et plus de 95% ont apprécié chacune des quatre présentations.

Les présentations sont disponibles dans la section Activités de la zone réservée aux activités des adhérents du site Internet de l'AMICE.

Nouvelles de la Task force Gestion du capital

Voici un an, nous vous signalions la mise en place d'un nouveau groupe de travail sur le financement durable et la gestion du capital. Quelques mois après son lancement, la task force a décidé de laisser le chapitre « financement durable » à ses collègues travaillant sur les questions de RSE afin de se concentrer sur les problèmes liés au capital, dans le sillage de Solvabilité II.

Jusqu'ici composée d'un petit groupe d'adhérents (Belgique, Espagne, Finlande, France, Pays-Bas et Royaume-Uni), et sagement présidée par Timo Laakso, Directeur financier de Tapiola, la task force a publié deux rapports, l'un tirant quelques conclusions préliminaires suite à une cartographie des instruments de fonds propres, y compris les hybrides, l'autre intitulé « Comment les assureurs mutuels peuvent-ils survivre à l'application de Solvabilité II ? », qui a été présenté au panel sur la coopération et les activités transfrontalières le 8 juin dernier.

Ce second rapport constate l'existence d'une multitude d'instruments de fonds propres de même qu'une grande diversité dans la structure de capital des assureurs mutualistes et coopératifs. Pour prévenir une augmentation des consolidations et les démutualisations, le rapport suggère de trouver des types de financements innovants, alternatifs, bien positionnés par rapport aux régimes de Solvabilité II et de Bâle III, notamment des structures de regroupement offrant des notations solides et des perspectives de risque et de retour intéressantes pour les investisseurs.

La prochaine tâche du groupe sera de proposer des instruments de ce type, mais pour y parvenir, il a besoin de spécialistes issus des organisations membres, en matière juridique, comptable, dans le domaine des investissements et de Solvabilité II. Si vous souhaitez vous associer à ce projet crucial pour l'avenir de notre métier, veuillez contacter catherine.hock@amice-eu.org

Solvabilité II – le processus devient de plus en plus politique

En voulant, avant la fin de l'été, mettre un point final aux discussions informelles entre le secteur de l'assurance et les États membres sur les mesures de mise en œuvre de niveau 2, la Commission européenne a provoqué depuis plusieurs mois des débats houleux au sein de plusieurs groupes de travail. Certains des sujets les plus controversés – le traitement des garanties sur le long terme, le calibrage du risque de souscription en non-vie, l'inclusion des profits futurs sur primes futures (EPIFP) et le calibrage du risque CAT – ont pris une tournure de plus en plus politique. Les différences entre les marchés nationaux et entre les pratiques dominantes conduisent à des marchandages dans lesquels les arguments économiques ont parfois peu de chance d'emporter la décision.

Avec les membres dévoués de la Task Force Solvabilité II comme source d'information et de référence, Silvia Herms, experte de Solvabilité II pour l'AMICE, participe aux nombreuses réunions et téléconférences des groupes de travail mis en place par l'EIOPA et la Commission. Il est en effet très important – au gré d'alliances variables selon le but poursuivi – de défendre les principales positions de notre secteur et de continuer de souligner avec force les besoins de nos organisations membres PME.

L'EIOPA poursuit l'élaboration d'un projet d'orientation de niveau 3, plus récemment sur les modèles internes et la valorisation. L'AMICE a été invitée à prendre part à ces consultations informelles, mais devra se demander dans certains cas si les ressources de son Secrétariat et l'apport de ses membres lui permettent de s'engager plus à fond dans la discussion. L'EIOPA compte ouvrir une première consultation publique après que la Commission ait officiellement publié ses propositions de niveau 2, c'est à dire probablement aux alentours du mois de novembre. On peut s'attendre à une consultation publique sur l'évaluation interne du risque et de la solvabilité (ORSA) avant la fin de l'année et sur la gouvernance début 2012.

Groupes d'intérêts de l'EIOPA

L'AMICE participe au processus de coordination sectorielle pour la désignation des membres des nouveaux groupes d'intérêts du secteur de l'assurance et des pensions professionnelles de l'EIOPA. Jusqu'à l'été 2013, nos représentants au sein du groupe d'intérêt Assurance seront Asmo Kalpala, Président de l'AMICE, et Yanick Bonnet, co-président de la Task force Solvabilité II. Gunnar Andersson, président du groupe de travail Économie et finance de l'AMICE a été sélectionné comme membre du groupe d'intérêt Retraites professionnelles de l'EIOPA.



Risques émergents : défis à venir pour les assureurs de personnes

Le changement démographique, les nouveaux risques en matière de santé, le changement climatique et les risques technologiques émergents seront les thèmes des exposés prévus prochains le premier jour de ce séminaire organisé à Copenhague les 22 et 23 septembre. Le lendemain, des praticiens présenteront des études de cas pratiques en rapport avec certains des sujets abordés la veille.

Quel que soit votre domaine d'expertise en matière d'assurance – véhicule, accident, santé, accident du travail – ou que vous ayez un mandat plus large comme celui de la responsabilité sociale des entreprises, vous trouverez certainement quelque utilité dans le programme proposé.

Sans parler du fait que ce sera aussi l'occasion de faire connaissance avec LB Group, adhérent de l'AMICE, et de visiter Copenhague et ses fameux jardins du Tivoli avant leur fermeture hivernale !

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à consulter le site web de l'AMICE pour en savoir plus et pour vous inscrire.

Franc succès pour les mutuelles polonaises

Le plus grand quotidien économique polonais, « Rzeczpospolita », publie chaque année un classement des institutions financières du pays. Ce classement prestigieux, qui répartit les banques, les compagnies d'assurance, les fonds d'investissements, les fonds de pensions et autres en diverses catégories, tient compte de paramètres tels que la croissance des revenus, la solidité du capital, la rentabilité, l'opinion des clients. Parue le 22 juin, l'édition de cette année décerne deux des cinq premières places de l'assurance des dommages à des mutuelles : Concordia TUW (une entreprise conjointe de Concordia et de Hagelversicherung, deux membres de l'AMICE) décroche la deuxième place, tandis que TUW SKOK, adhérent direct de l'AMICE, arrive en quatrième position. Ce classement atteste de l'excellente réputation dont jouissent les assureurs mutualistes tant auprès des consommateurs polonais que des représentants de l'industrie, et doit être une source de fierté et d'espoir pour un secteur polonais de la mutuelle d'assurance dont la part est certes réduite, mais dynamique.

→ À vos agendas : le 14 septembre, à Barcelone

À vos agendas : le 14 septembre, l'AMICE organise à Barcelone son troisième séminaire dédié aux acteurs de petite et moyenne taille

« Non à une approche unique ! Oui à la proportionnalité : une réglementation appropriée pour tous les piliers ! »

Avec un titre aussi motivant, nul doute que le troisième séminaire de l'AMICE réservé aux acteurs PME attirera bon nombre de participants qui auront à cœur de faire part de leurs inquiétudes que leur inspire l'introduction du nouveau régime prudentiel Solvabilité II avec leurs pairs et quelques contrôleurs d'assurance.

L'événement débutera par une allocution du contrôleur danois Michael Holm sur les modalités permettant de mettre les exigences des contrôleurs au diapason des capacités des sociétés. Nous suivrons ensuite la structure des trois piliers de la Directive avec des intervenants extérieurs et des études de cas présentées par des sociétés membres de l'AMICE. Les orateurs suivants sont attendus :

- Olaf Ermert, de la BaFin allemande et Président de FinReq, qui fera le point des dernières évolutions en ce qui concerne les dispositions techniques et les règles d'investissement et de capital ;
- Ana Teresa Moutinho, de l'autorité de contrôle portugaise, qui parlera des systèmes de gouvernance et de l'évaluation interne du risque et de la solvabilité (ORSA).

Le programme comportera aussi quelques sujets sortant de la stricte application de la Directive Solvabilité II, notamment un aperçu de projets commerciaux innovants, présentés par l'association de petites mutuelles d'assurance allemandes et par des adhérents français, qui nous parleront de la SGAM et de l'UMG.

Pour en savoir plus à propos de cet événement, veuillez consulter site web de l'AMICE ou contactez catherine.hock@amice-eu.org

Nouveaux membres

Depuis la dernière édition de ce bulletin, l'Association compte trois nouveaux membres à part entière et un nouvel observateur.

Fondée 1967, **GF Forsikring** (Danemark) est aux mains de 68 agents qui sont des associations sans but lucratif indépendantes (des « clubs mutuels »), appartenant à leur tour à leurs clients. GF Forsikring est active en non-vie, compte 280 salariés et réalise un encaissement de primes de € 183 millions.

Integrale CCA (Belgique) est un assureur mutualiste actif dans le domaine des pensions complémentaires, surtout les assurances groupes. Fondée en 1925, Integrale compte environ 80 salariés pour 100.000 assurés et des primes brutes de € 160 millions.

Mutual Médica de Catalunya i Balears, MPS, fut créée en 1920 pour couvrir les médecins pour la retraite et contre le risque d'incapacité de travail et en cas de décès de l'assuré. Depuis 2011, Mutual Médica accepte aussi d'autres professionnels de la santé comme les physiothérapeutes, les infirmiers, les dentistes, etc. La société compte actuellement 35.000 membres-assurés. Elle compte 72 salariés et son encaissement de primes atteint quelque € 34 millions.

Risk Dynamics est une société de conseil basée à Bruxelles qui procède à des audits de risque indépendants pour tous types de risques (crédit, opérationnels, marché, GAP et assurances) et qui compte dorénavant parmi les membres-observateurs de l'AMICE.

Congrès 2012

Le prochain Congrès de l'AMICE intitulé « **Solidarité et mutualité : des valeurs stables dans un monde instable** » se tiendra du 6 au 8 juin 2012 à Gdansk, la ville où, dans les années 1980, naquit le mouvement Solidarité.

N'oubliez pas de bloquer la date dans vos agendas !



→ Calendrier de l'AMICE

- 6 septembre Bruxelles Comité Exécutif
 - 7 septembre Bruxelles Groupe de Travail Communications
 - 14 septembre Barcelone Séminaire PME Solvabilité II
 - 15 septembre Barcelone Taskforce Solvabilité II (à confirmer)
 - 22/23 septembre Copenhague "Tomorrow's emerging risks: challenges for insurers of people" Séminaire
 - 3 octobre Bruxelles Taskforce Gestion du Capital
 - 4 octobre Bruxelles Conseil
 - 10/11 octobre Madrid Séminaire RSE
 - 8 novembre Bruxelles Comité Exécutif
 - 10 novembre Bruxelles Taskforce Affaires juridiques
 - 28 novembre Bruxelles Réception annuelle de l'AMICE
 - 29 novembre Bruxelles Conseil
 - 30 novembre Bruxelles Groupe de travail Communications
 - 14/15 décembre Liège Atelier et taskforce RSE
-
- 17 janvier Bruxelles Comité Exécutif
 - 14 février Bruxelles Conseil
 - 20 mars Bruxelles Comité Exécutif
 - 17 avril Bruxelles Conseil
 - 10 mai Bruxelles Comité Exécutif
 - 6 juin Gdansk Conseil
 - 6 juin Gdansk Assemblée Générale
 - 6/8 juin Gdansk Congrès

